CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

Un fonds d'actions internationales de style mixte qui recherche une croissance solide à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous désirez investir dans des titres de sociétés du monde entier.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE

FAIBLE — MODÉRÉ — ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Actions internationales

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions internationales	99,5
Espèces et équivalents	0,5



Répartition géographique (%)

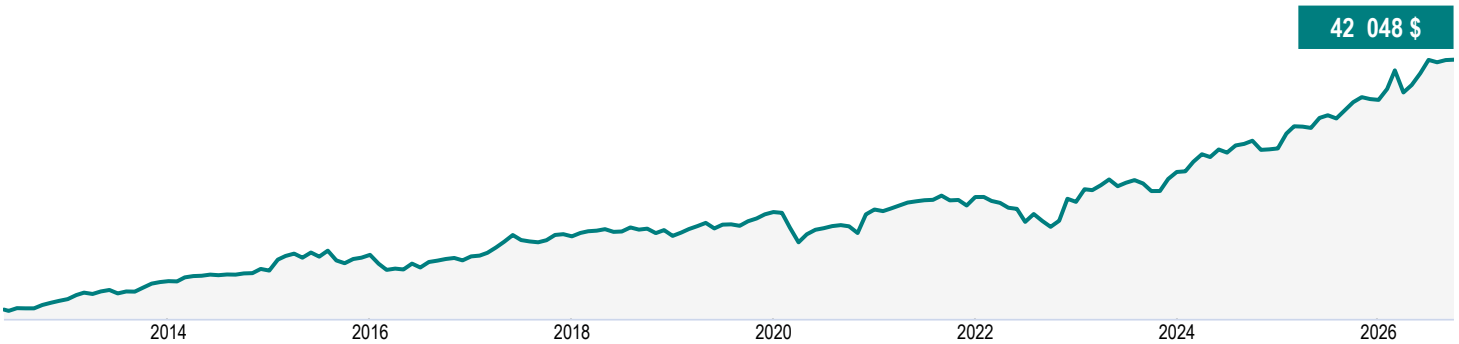
Japon	23,0
Royaume-Uni	17,3
Allemagne	10,6
France	9,1
Suisse	8,9
Pays-Bas	5,1
Espagne	4,5
Suède	3,3
Singapour	2,5
Autres	15,7



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	24,9
Biens industriels	16,6
Biens de consommation	13,0
Technologie	9,3
Soins de santé	8,1
Services aux consommateurs	5,1
Services industriels	4,7
Services publics	4,5
Énergie	4,5
Autres	9,3

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

Principaux titres	%
ASML Holding NV	3,7
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	2,9
Siemens AG catégorie N	2,6
Roche Holding AG	2,3
Safran SA	2,2
Banco Santander SA	2,2
Volvo AB classe B	2,1
Shell PLC	2,1
AstraZeneca PLC	2,0
Nestle SA catégorie N	2,0
Répartition totale des principaux titres	**24,1**

Au 31 juillet 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,59 %
Rendement du dividende	2,44 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	227 911,5 $

Actifs nets (millions de $)
3,3 $

Cours
42,05 $

Nombre de titres
85

Placement initial minimal
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE101I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,13	**0,06**	**13,98**	**14,91**	**18,61**	**11,86**	**9,82**	**10,50**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
20,31	**10,92**	**16,09**	**-2,53**	**7,00**	**1,45**	**15,72**	**0,28**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 septembre 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
14,74 %	**mai 2017**	**1,63 %**	**mars 2020**	**7,98 %**	**100,00 %**	**113**	**0**

CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par JPMorgan Asset Management (Canada) Inc..

Commentaires sur les marchés

Après un début d'année modeste, les actions des marchés développés ont progressé de 13,9 % au deuxième trimestre de 2026, soutenues par une remontée de l'appétit pour le risque en avril et un optimisme soutenu jusqu'en mai, avant que le momentum ralentisse en juin, les investisseurs ayant fait une pause après un enthousiasme record à l'égard de l'IA. La situation géopolitique et la technologie ont continué de dominer les fluctuations du marché, et les actions de croissance ont surpassé les actions de valeur.

Rendement

La sélection des titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits industriels et la sous-pondération du secteur des produits industriels ont contribué au rendement du Fonds. Sur le plan régional, la sélection des titres en Europe continentale et dans les marchés émergents a contribué au rendement.

Tokyo Electron Ltd., un fabricant japonais d'équipement de production de semi-conducteurs, a contribué au rendement. La société a enregistré des ventes et un bénéfice net records, soutenus par une forte demande pour des applications avancées de logique et de mémoire, et son action s'est encore redressée à la suite d'un rachat d'actions et d'une annonce de fractionnement d'actions. Infineon Technologies AG, un fabricant européen de semi-conducteurs spécialisé dans les solutions d'alimentation électrique pour l'automobile, l'industrie et l'IA, a contribué au rendement en raison de la forte demande en IA, de l'amélioration de la reprise cyclique et de la croissance soutenue du carnet de commandes, parallèlement à l'ouverture de sa société Dresden Smart Power Fab. Siemens AG, un conglomérat industriel et technologique européen, a contribué au rendement en raison de la croissance des commandes et de l'expansion des marges des divisions des infrastructures intelligentes et des industries numériques de la société.

La sélection des titres dans les secteurs des services de communication et des produits financiers et la sous-pondération des produits financiers ont nui au rendement du Fonds. Sur le plan régional, la sélection des titres au Japon et au Royaume-Uni et la surpondération du Royaume-Uni ont nui au rendement.

Kioxia Holdings Corp., fabricant japonais de mémoire flash NAND, a nui au rendement du Fonds. La société a enregistré de solides résultats grâce à la demande liée à l'IA et au resserrement de l'offre, et son titre s'est redressé en raison des négociations en cours sur les ententes à long terme, ce qui a pesé sur la sous-pondération de la société par le Fonds. Murata Manufacturing Co. Ltd., un fabricant japonais de composants à gestion passive qui détient une solide part de marché dans le segment des condensateurs céramiques multicouche, a également nui au rendement à cause de la sous-pondération dans le Fonds, car la société a profité de la demande de serveurs d'IA, de l'amélioration des marges et des prix favorables. Shell PLC, une société énergétique mondiale intégrée, a nui au rendement à cause de la réduction des distributions aux actionnaires et des perturbations géopolitiques qui ont une incidence sur la production et le fonds de roulement.

CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Keyence Corp., fabricant japonais de systèmes d'automatisation et d'inspection des usines, car la société offre une croissance et une rentabilité accélérées. Le sous-conseiller a augmenté la pondération de Continental AG, la société allemande de pneus et de solutions industrielles, en raison de la solide exécution de ses divisions Tires et ContiTech et de la résilience de ses marges. Le sous-conseiller a vendu Nintendo Co. Ltd. à cause de l'absence de catalyseurs à court terme et des pressions sur les marges du matériel. Le sous-conseiller a réduit la pondération de Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. afin de gérer la surpondération par le Fonds des sociétés de semi-conducteurs.

Perspectives

Le fonds a terminé le trimestre en sous-pondérant la région littorale du Pacifique et l'Europe continentale, et en surpondérant le Royaume-Uni et les marchés émergents. Sur le plan sectoriel, le fonds présente une sous-pondération des secteurs des soins de santé et des produits financiers et une surpondération des secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information. Le Fonds surpondère actuellement les sociétés dites de premier ordre ou de qualité. De l'avis du sous-conseiller, il pourrait être important, au cours de la prochaine année, de mettre l'accent sur les entreprises de qualité supérieure qui exercent un plus grand contrôle sur leur propre trajectoire.

De l'avis du sous-conseiller, la question clé pour les marchés pour le reste de l'année est de savoir si l'optimisme récent peut être maintenu compte tenu de l'incertitude géopolitique persistante, de l'évolution de la politique monétaire et des valorisations élevées. Selon le scénario de base du sous-conseiller, les tensions géopolitiques s'atténuent graduellement et les répercussions économiques plus larges restent gérables. Les 493 sociétés de l'indice S&P 500 qui ne font pas partie des sept magnifiques devraient croître de 24,9 % en 2026, contre 11,2 % en 2025. Les marchés émergents devraient enregistrer une croissance des bénéfices de 65,5 % en 2026, soutenue par la demande dans la chaîne d'approvisionnement de l'IA à Taïwan et en Corée du Sud; le Japon devrait atteindre 17,8 %, soutenu par l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et de l'efficacité des capitaux; et l'Europe devrait atteindre 11,8 %, soutenue par des mesures de relance budgétaire et la stabilisation dans des secteurs clés.

Le sous-conseiller demeure optimiste à l'égard des occasions à long terme offertes par l'IA, mais il estime que les avantages ne sont pas encore réalisés de façon égale dans l'ensemble des sociétés, de sorte que la prochaine phase du cycle de placement de l'IA pourrait être caractérisée davantage par des gagnants et des perdants propres aux sociétés. Le sous-conseiller continue de mettre l'accent sur la sélection ascendante des titres.

CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Actions internationales II 100/100 (PS2)†

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

canada vie MC